

N°575

du 08  
FEVRIER  
2013



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Finances et Banques

## Bank of Africa étend son réseau au Togo

**P.3** Par un développement harmonieux et équilibré des collectivités territoriales

# L'Etat veut s'appuyer sur un texte juridique pour freiner l'exode rural

**P.6** Parution  
**Joseph  
Koffigoh fait  
ses libations**



Djossou Sémondji, Ministre de l'Aménagement du territoire

**P.5** CAN 2013 en Afrique du Sud  
**Les Eperviers sont  
enfin rentrés à Lomé  
mais sans leurs bagages !**

**P.3** Au motif de combattre la démotivation et leurs faiblesses face à la corruption  
**Une grille indiciaire spéciale  
relevée à un indice maximum de  
5000 points pour les magistrats**

**P.7** Selon l'UNFPA et l'UNICEF  
**Quelques communautés  
dans le Nord du Togo  
pratiquent encore l'excision**

Du 18 janvier au 10 février 2013

**QUIZCUP**  
envoie moov au 5050

**PRONOSTICUP**  
envoie le nom de l'équipe gagnante au 5151  
Gagnez des centaines de lots avec la moovcup 2013

**moovcup 2013**  
100% foot,  
100% jeu,  
100% plaisir!

www.moov.tg

Service Client : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

etisalat

**Prix:** Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## Par un développement harmonieux et équilibré des collectivités territoriales L'Etat veut s'appuyer sur un texte juridique pour freiner l'exode rural

**Sylvestre D.**

En septembre 2009, le Gouvernement adoptait une Politique nationale d'aménagement du territoire, en partie en réponse à la loi fondamentale qui prônait un «développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité, des potentialités régionales et de l'équilibre inter-régional». Mais, à ce jour, il a manqué à cet instrument une armature juridique, institutionnelle et technique. Aussi a-t-on réfléchi, de source proche du ministère chargé de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, à une future loi-cadre qui faciliterait la mise en œuvre de la politique d'aménagement.

Ici, l'accent sera mis sur l'équité, notamment entre le milieu urbain et celui rural. Le territoire national et ses ressources seront ainsi rationnellement exploités, avec un accent particulier sur la couverture équilibrée des besoins essentiels de la population. Les conditions seront créées pour permettre de retenir les populations rurales surplace, à travers notamment la mise en place des équipements socio-collectifs de base susceptibles de renforcer l'attractivité du milieu rural et l'amélioration de leurs revenus. C'est alors qu'on pense à une sorte de spécialisation des régions, qui, au finish, se complètent entre elles.

Pour la mise en œuvre effective



Djossou Sémondji, Ministre de l'Aménagement du territoire

de cette politique, il sera créé, au niveau central, un Conseil supérieur du développement et de l'aménagement du territoire (Csdat) ; ce sera l'organe d'approbation et de décision en matière d'aménagement du territoire. Le Csdat sera placé sous l'autorité de la présidence de la République, avec comme composants des membres du gouvernement, du parlement des collectivités locales décentralisées et du Conseil économique et social. Il lui reviendra d'examiner et de se prononcer sur les propositions de la Commission nationale du développement et de l'aménagement du territoire (Condat).

La Commission régionale du

développement et de l'aménagement du territoire (Cordat) devra jouer le rôle similaire au niveau régional. Elle aura sous sa charge un Comité régional du développement et de l'aménagement du territoire (Crdat), auquel il reviendra de préparer et de soumettre le Schéma régional d'aménagement (Srat) et les programmes régionaux de développement à l'examen et à l'adoption de la Cordat. Au niveau préfectoral, il est créé la Coldat, la Commission locale du développement et de l'aménagement du territoire, identique à la Cordat dans les missions. Elle a sous sa charge le Comité local du développement et

de l'aménagement du territoire (Cldt). Mais, dans le cadre de ses missions, le Cldt devra s'appuyer sur les comités villageois, cantonaux, urbains et de quartiers de développement lui serviront de relais auprès des populations pour la promotion des initiatives locales, l'animation et la sensibilisation à l'autopromotion.

Il sera institué entre l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile, les organisations syndicales, le secteur privé, les institutions sous-régionales et les partenaires au développement un partenariat sous la forme contractuelle. Un Fonds national d'aménagement du territoire (Fnat) sera créé dans le but de financer les activités liées à l'aménagement du territoire. A l'instar du Code des investissements, des mesures telles que l'exonération temporaire de certains droits et taxes ou l'exemption temporaire du paiement du droit fiscal d'entrée sur les biens d'équipement ou les matériels et matériaux seront initiées afin d'inciter à l'investissement dans les milieux dits défavorisés. Le but étant d'équilibrer le développement du territoire.

La politique nationale d'aménagement du territoire s'inscrit dans une logique d'anticipation sur les évolutions et les mutations socio-économiques de l'espace national et sous-régional dans un horizon de 20 à 30 ans, soutient-on au ministère de la Planification.

**VERBATIM** Par Eric J.

## Ils n'ont pas démérité

Les Eperviers du Togo gagnent de plus en plus de l'estime auprès de leurs compatriotes malgré leur élimination à la 29ème coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud. Pour la majorité des Togolais, ce n'est pas tant l'élimination qui constitue un problème, mais la manière.

Depuis sa participation à cette compétition internationale de haut niveau après la Coupe du monde Fifa, l'équipe nationale togolaise de football n'a jamais atteint les quarts de finale. Sur 7 participations, 6 leur ont été fatales avec éliminations directes au premier tour. En réalité, le Togo a été qualifié huit fois à la Can mais a été victime d'une odieuse attaque par un groupe rebelle angolais en 2010, ce qui a occasionné sa disqualification. Avant cette tragédie au cours de laquelle trois compatriotes ont perdu leur vie un autre malheur avait sapé le moral et la forme d'une équipe nationale en pleine reconstruction. Il s'agit du bombardement à Lungi en Sierra Leone d'un avion qui transportait une délégation officielle togolaise pour rallier Freetown. Tous y ont trépassé. Paix à leurs âmes !

Les Eperviers à la Can Afrique du Sud 2013, c'était encore une autre paire de manches. Beaucoup de difficultés dans les préparatifs: un boycott de quelques cadres dont surtout le capitaine Adébayor Shéyi et le gardien de but, Agassa Kossi, les menaces de départ du sélectionneur, les problèmes de primes de matches des joueurs... ont été le lot du quotidien de la sélection nationale. Il aura donc fallu l'intervention des autorités gouvernementales pour mettre de l'ordre dans le secteur. C'est ainsi que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'est personnellement investi pour faire revenir les cadres et insuffler une nouvelle dynamique autour des Eperviers. Surtout avec la création des comités d'organisation pour la participation de l'équipe nationale à la CAN.

Finalement, sur le terrain, les joueurs se sont montrés très enthousiastes. Un premier match très relevé contre la Côte d'Ivoire, le vrai favori de cette Can a été livré sans complexe. Les Eperviers ont perdu par 1 but contre 2. Leur second match contre l'Algérie a été très palpitant. Et le compteur avait affiché 2 buts à 0 pour le Togo à la fin du match. En ce moment, il fallait un match nul pour voir les Eperviers se propulser en quart de finale. Malgré un arbitrage calamiteux en leur défaveur, les Eperviers ont fait l'essentiel en tenant en haleine le monde entier par un nul 1 but partout contre la Tunisie. Il n'en fallait pas mieux pour dénombrer trois décès dans la capitale togolaise. Cette prouesse amène les Eperviers en quart de finale contre le Burkina Faso qui n'a percé le but togolais qu'à la prolongation, 105ème minute du jeu. Les Eperviers sont donc tombés les armes à la main.

Tous les compatriotes ont réagi unanimement: "ils n'ont pas démérité". Ce qui explique l'accueil chaleureux que le public a réservé aux ambassadeurs du football togolais à leur retour à Lomé ce jeudi.

Au motif de combattre la démotivation et leurs faiblesses face à la corruption

## Une grille indiciaire spéciale relevée à un indice maximum de 5000 points pour les magistrats

**\* Par conséquent, le point indiciaire passe de 200 à 250 points.**

En 2004, le diagnostic fait des problèmes de l'appareil judiciaire togolais, servant de base à l'élaboration du fameux Programme de modernisation de la justice, a relevé une réelle démotivation des magistrats sur le plan financier et précisé que cet état de fait est dû à l'insuffisance ou l'insignifiance des conditions salariales des acteurs de la justice. Dans les rangs des acteurs de la justice, on soutient mordicus que ceci est l'une des causes de leurs faiblesses condamnables face à la corruption. Au point que des juges se plaisent à servir la corruption. Les pauvres justiciables, eux, n'ont souvent que leurs yeux pour pleurnicher. Ils ont le tort de ne pas être riches. Le Gouvernement est lassé de ces cris de détresse. Il a fini par afficher une volonté d'améliorer les conditions matérielles des magistrats. Une commission interministérielle (ministères de la Fonction publique, de la Justice, du Travail et de l'Economie et finances) a étudié la question. Il en est ressorti qu'il faut porter la grille indiciaire



Le palais de justice de Lomé

des magistrats à un indice maximum de 5000 au lieu de 4500 actuellement. Pour atteindre cet objectif, le point indiciaire doit passer de 200 à 250 points. De quoi accorder aux magistrats une

rémunération lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme aux exigences de la profession. La décision est intégrée dans le projet de loi portant modification de la loi

organique du 21 août 1996 fixant le statut des magistrats, lequel projet a reçu le «oui» des députés le 31 janvier 2013. C'est-à-dire que le passage à l'échelon supérieur se fera désormais par 250 points. Les

éléments de rémunération des magistrats sont la solde de base, l'indemnité de sujétion égale à 20% de la solde de base, plus les indemnités de fonction, de logement, de transport, de bibliothèque et de judicature. La judicature étant la charge liée à la dignité et à la noblesse de la profession judiciaire, son indemnité est liée à la charge judiciaire. Elle est différente de l'indemnité de fonction qui, elle, est attachée au poste occupé. Bon à savoir : ces indemnités ne sont pas soumises à retenues pour pensions civiles et leur montant sera fixé par décret. Un bonus est aussi prévu pour les magistrats classés hors hiérarchie, parce qu'ayant couvert les trois grades de la hiérarchie judiciaire. Cela va-t-il suffire à calmer des fonctionnaires publics qui ont plus que monté leur niveau de vie ?

A en croire le pouvoir de Lomé qui dit vouloir partir de la motivation à la moralisation du corps des magistrats, l'autre mobile pour modifier le statut des magistrats réside dans la nécessité

d'y inclure les auditeurs de justice. Le texte de 1996 les avait exclus, alors que ces élèves magistrats, non seulement prêtent serment et ont accès aux dossiers judiciaires, mais sont aussi tenus au respect des règles de la déontologie professionnelle. Plus est, la nécessité se fait sentir de combler le vide juridique créé par l'absence d'une disposition légale expresse prévoyant les postes d'inspecteur général adjoint et d'inspecteur. Quant à l'âge d'admission des magistrats à la retraite, il est désormais porté de 60 ans à 65 ans car « l'expérience s'acquérant par l'âge et la pratique, il faut que les jeunes puissent se constituer des repères parmi les anciens ».

Pour rappel, la hiérarchie du corps des magistrats comprend trois grades, avec des échelons. Le passage d'un grade à un autre est subordonné à l'inscription à un tableau d'avancement. L'ancienneté requise pour ouvrir droit au passage à l'échelon supérieur dans tout grade est 24 mois.

## Sur le marché interbancaire communautaire Des emprunts de 15 milliards Cfa enregistrés au Togo la dernière semaine de janvier

Jean Afolabi

Au cours de la période du 22 au 29 janvier 2013, les banques de la place du Togo ont enregistré des emprunts d'un montant de 15,500 milliards de francs Cfa, contre 12,800 milliards pour les prêts. L'opération se situe dans le cadre des activités interbancaires au sein de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) au cours desquelles un total de 97,180 milliards de francs ont été enregistrés pour l'ensemble des huit places, et autant pour les emprunts.

Les prêts enregistrés au Togo sont, entre autres, d'une semaine pour 12,000 milliards, et les emprunts notamment de deux semaines pour 13,000 milliards de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). A une semaine, les prêts étaient assortis d'un taux moyen pondéré de 4,25% et d'un taux minimum de 3,50%. Le taux maximum s'est situé à 7,00%. A deux semaines, les emprunts étaient assortis des mêmes taux, respectivement à 5,37%, à 4,50% et à 7,00%.

En termes d'emprunts, les banques sénégalaise ont enregistré, au cours de la même période, un montant - le plus élevé - de 38,450 milliards de francs. Ils étaient également de trois mois, à 6,150 milliards de francs. Avec les taux respectifs de 5,47%, de 4,50% et de 6,25%. En termes de prêts,



les banques de la Côte d'Ivoire ont enregistré le montant - le plus élevé - de 35,230 milliards de francs. Un total de 4,000 milliards était à un jour. Assortis d'un moyen pondéré de 4,17% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum est de 5,50%.

Les banques du Burkina Faso et celles du Niger n'ont enregistré que des prêts, respectivement à 17,400 milliards et 1,500 milliard de francs. Pour le Niger, ils étaient pour la plupart (1,000 milliard) à un mois. Les taux étaient de 5,57%, de 4,50% et de 7,25%. Pour les banques béninoises, bissau-guinéennes et maliennes, les prêts étaient respectivement de 12,850 milliards, 0,100 milliard et 11,800 milliards de francs. Et les emprunts de 3,500 milliards, 1,500 milliard et 5,000 milliards de francs.

D'après la Banque centrale,

l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en décembre 2012, par une baisse du volume des transactions et une hausse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 116,4 milliards en décembre contre 126,6 milliards en novembre 2012, tandis que le taux moyen pondéré des opérations a progressé de 4 points de base pour se situer à 4,17% en décembre 2012. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations est passé de 90,2 milliards en novembre 2012 à 66,8 milliards en décembre 2012. Le taux moyen pondéré y est ressorti en baisse de 8 points de base, pour se fixer à 3,74% en décembre 2012 contre 3,82% en novembre 2012.

## Publication des comptes nationaux 2007 et 2008 Baisse de croissance des activités agroalimentaires

La branche agroalimentaire est définie comme composée des branches d'activités liées à l'abattage, à la transformation de viande et conservation de poisson, à la fabrication de corps gras (huiles animales, végétales et tourteaux), à la fabrication de boissons, au travail de grains et fabrication d'aliments pour animaux et de produits amyacés, et à la fabrication d'autres produits alimentaires. En 2007, la valeur totale de la production alimentaire est de 192,440 milliards de francs Cfa, avec 51,1% pour l'informel. La valeur ajoutée totale est de 52,406 milliards de francs, dont 47,3% pour l'informel. Les valeurs ajoutées par branche, d'après les chiffres statistiques officiels, sont respectivement de 18,760 milliards de francs (35,8%) pour les "boissons et tabacs" dominée par l'activité de fabrication de la bière, de boissons gazeuses et d'au minérale, 10,363 milliards de francs (19,8%) pour les "autres produits alimentaires", 8,688 milliards de francs (16,6%) pour la "fabrication de corps gras" tirés essentiellement par la production des huiles végétales, 7,350 milliards de francs



(14,0%) pour "les produits de l'abattage" et 7,245 milliards de francs, soit 13,8%, pour les "produits du travail des grains, produits amyacés et aliments pour animaux" dont l'activité est dominée par l'activité de la Société générale des Grands moulins du Togo (SGMT) qui produit la farine du blé.

En outre, dans les différentes branches d'activités de la production alimentaire en 2007, l'informel occupe une place non négligeable. Sa part dans la valeur ajoutée est de 23,2%, 23,0%, 18,7%, 18,0% et 17,1% respectivement dans les branches "produits du travail des grains, produits amyacés et aliments pour animaux", "corps gras", "produits de l'abattage", "boissons et tabacs" et "autres produits

alimentaires".

En 2008, la production alimentaire en volume est de 193,453 milliards de francs dont 107,959 milliards pour l'informel. La valeur ajoutée, quant à elle, est égale à 42,733 milliards de francs, avec 57,7% pour l'informel. La plus importante valeur ajoutée en volume est celle de la branche "boissons et tabacs" dont le montant est de 14,311 milliards de francs (27,3%), suivie de la branche "autres produits agroalimentaires" (22,1%). Les branches "produits de l'abattage", "corps gras" et "produits du travail des grains, produits amyacés et aliments pour animaux" ne représentent respectivement que 12,1%, 10,8% et 9,3% en termes de valeur ajoutée en volume.

Finances et Banques

## Bank of Africa étend son réseau au Togo

Le groupe Bank of Africa (BOA) annonce qu'il vient d'obtenir l'agrément lui permettant d'ouvrir, courant 2013, la 16ème banque de son réseau, au Togo. La Bank of Africa-Togo (BOA-TOGO), création ex nihilo, permettra au groupe BOA de compléter son implantation dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), rapporte l'agence Ecofin. Cette nouvelle banque du réseau BOA ouvrira ses portes avec 3 agences, d'abord à Lomé. Le groupe a remercié "les autorités togolaises et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) pour leur soutien" et a promis à ses futurs clients togolais qu'ils bénéficieront, "dès l'ouverture de la Banque, de produits innovants, modernes et compétitifs, d'une qualité de service sans cesse améliorée et de toute la puissance des 15 autres banques du réseau BOA".

Bank of Africa est aujourd'hui implanté dans 16 pays, dont 8 en Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 6 en Afrique



de l'est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Kenya, Madagascar, Tanzanie et Ouganda), en RD Congo, ainsi qu'en France, à travers un réseau de 15 banques commerciales, 1 société financière, 1 banque de l'habitat, 1 société de crédit-bail, 1 société de bourse, 2 sociétés d'investissement, 1 société de gestion d'actifs et 1 bureau de représentation du Groupe à Paris. Né il y a près de 30 ans au Mali, le

Groupe BOA compte aujourd'hui environ 4500 collaborateurs, présente au 30 juin 2012 un total de bilan consolidé de 4,1 milliards d'euros, environ 2 685,5 milliards de francs Cfa, et enregistre à cette date un bénéfice net consolidé de 32,2 millions d'euros (21,091 milliards de francs). Depuis 2010, le groupe Bank of Africa est majoritairement détenu par BMCE Bank, 2ème banque privée au Maroc.

Pour servir les marchés régionaux

## La BAD met 50 milliards Cfa dans la production d'engrais au Nigeria

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) a approuvé, fin janvier, un prêt privilégié de 100 millions de dollars, environ 50 milliards de francs Cfa, à Indorama Eleme Fertilizer & Chemicals Limited (IEFCL) pour construire et exploiter une usine de production d'engrais par conversion de gaz en urée située à Port Harcourt, au Nigeria. La production servira les marchés du Bénin, du Brésil, du Ghana, de l'Inde, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, indique la Bad dans un communiqué. Le projet permettra au Nigeria, qui importe actuellement 80% des engrais utilisés, d'être progressivement auto-suffisant et de devenir un important exportateur. A terme, le projet agira comme un catalyseur pour soutenir la création d'emplois dans la région, les efforts pour atteindre l'objectif de développement du millénaire



Donal Kabéruka, Président de la BAD

d'autonomie alimentaire et favorisera la préservation de l'environnement.

L'usine d'IEFCL, située dans l'actuel complexe industriel d'Eleme, va produire de l'urée qui sera vendue à l'exportation et sur le marché intérieur. Les autres composantes du projet comprennent une canalisation de 84 km, d'une jetée à usages multiples et des terminaux au port d'Onne, située à 16 km du site du projet. Le complexe sera très probablement parmi les sites de production les plus compétitifs étant

donné le faible prix des matières premières et les économies d'échelle réalisées. Indorama Eleme Fertilizer & Chemicals Limited (IEFCL) est l'emprunteur et l'entreprise qui exploitera le projet. Elle est détenue par Eleme et Indorama. Eleme est le deuxième producteur mondial de polyoléfine en Afrique et détient une part de marché majoritaire de polyéthylène et de polypropylène au Nigeria complétée par les exportations vers les pays voisins.

Le gouvernement malien confirme

## Attribution de la 3ème licence de téléphonie globale à Alpha Telecom

D'après un communiqué du conseil extraordinaire des ministres qui s'est tenu à la mi-janvier 2013, le gouvernement malien a confirmé l'attribution par entente directe de la 3ème licence de téléphonie globale au groupe Planor-Monaco Telecom International. Formé de sociétés burkinabés et monégasques, la convention de concession de ladite licence a été cédée au groupe pour une durée de 15 ans renouvelables

contre la somme de 55,100 milliards de francs Cfa.

Selon le même communiqué, Planor-Monaco Telecom International - qui "s'est engagé à créer une société de droit malien pour porter la licence et signer avec le gouvernement du Mali le cahier des charges qui en fixe le régime d'exploitation" - a présenté la société Alpha Télécommunication Mali SA (Atel-SA) qui a été désignée

attributaire de la licence. Le processus d'attribution de la 3ème licence de téléphonie globale au Mali était en cours depuis juin 2011. Bharti Airtel et Viettel y avaient soumis des offres, rapporte l'agence Ecofin.

Alpha Telecom rejoint ainsi la Société des télécommunications du Mali (Sotelma), majoritairement détenue depuis 2009 par Maroc Télécom, et Orange-Mali du groupe France Télécom, dans la bataille pour les abonnés.

FOOTBALL/ CAN 2013

## Nigéria vs Burkina Faso, une finale ouest-africaine qui promet des étincelles

La finale de la CAN-2013 opposera dimanche à Johannesburg le Nigeria, qui a écrasé le Mali (4-1), au Burkina Faso, vainqueur du Ghana au terme de la séance des tirs au but (1-1 a.p. 3 t.a.b à 2) et qualifié pour la première fois de son histoire à ce stade de l'épreuve, mercredi.

Les Nigériens tenteront d'accrocher un 3e trophée continental à leur palmarès alors que les Burkinabés, les invités surprises de la finale, auront la possibilité de remporter leur toute première CAN.

Le match pour la 3e place sera en revanche l'exacte réplique de celle de 2012 et mettra aux prises le Mali au Ghana, samedi à Port Elizabeth, les Aigles pouvant ainsi rééditer leur performance de 2012 en montant sur la plus petite marche du podium. Les Super Eagles, emmenés par leur duo de feu en attaque Moses-Emenike, n'ont laissé aucune chance aux Maliens, qui échouent aux portes de la finale de manière cruelle après avoir porté haut les couleurs de leur pays en guerre. Emenike, auteur du 3e but nigérien sur un coup franc dévié, a porté son total de buts dans le tournoi à 4 et partage la tête du classement des buteurs avec le Ghanéen Wakaso, qui a ouvert le score contre le Burkina sur un nouveau penalty très litigieux, la faute de Panandetiguiriri sur Atsu paraissant totalement inexistante. Il s'agit du 3e



penalty réussi par le joueur des Black Stars mais justice a finalement été rendue aux Etalons qui ont égalisé en seconde période sur un but de Bancé avant de terrasser leurs adversaires lors d'une dramatique séance des tirs au but marquée par 2 loupés ghanéens et un arrêt du

gardien burkinabè Diakité. Demi-finaliste en 2008 et 2012, finaliste en 2010, le Ghana n'est donc pas parvenu à se hisser en finale pour la 9e fois et laisse le beau rôle aux Etalons qui devront toutefois se passer des services de leurs deux meilleurs joueurs, Alain Troaré, forfait sur bles-

sure dès le 1er tour, et Pitroipa, exclu en demi-finale après avoir reçu deux cartons jaunes. Pour le Nigeria, qui atteint sa 7e finale dans une CAN, il s'agit d'un retour en fanfare après sa non-qualification pour la phase finale l'année dernière.

## CAN 2013 : bilan des demi-finales

A l'issue des demi-finales de cette CAN 2013, voici un bilan des rencontres qui ont vu les tombeurs de la Côte d'Ivoire, le Nigeria écarté le Mali. Dans l'autre affiche, l'un des favoris de l'épreuve, le Ghana a chuté face au Burkina Faso. (Avec affrik-foot).

Un anglophone face à un francophone. Le Nigeria et le Burkina Faso sont qualifiés pour la finale de cette CAN 2013. Alors que le Mali et le Ghana comme en 2012 échouent à ce stade là. Les Aigles maliens n'ont rien pu faire face aux Supers Aigles nigériens pour la première demi-finale. Les hommes de Stephen Keshi portent bien leurs noms car ils ont été impitoyables voir intouchables à Durban mercredi après-midi. Les coéquipiers d'Emmanuel Emenike avec ses bras droits Victor Moses et Brown Idaye ont largement dominés des Maliens totalement dépassés et impuissants sur le score de 4-1. Une démonstration qui a marqué les esprits des spécialistes qui voient cette sélection aller au bout.

Quant au Mali, les hommes de Patrice Carteron ont tenu la dragée haute au Nigeria pendant 20 minutes avant de volée en éclat. La nouvelle génération nigérienne a détruit en 25 minutes le collectif malien emmené par Seydou Keita. Les leitmotiv qui sortent pour expliquer de cette lourde défaite est le manque d'expérience et la supériorité de l'adversaire. Mais concernant l'inexpérience, les Aigles exagèrent un peu. Car en 2012, ils ont disputé une autre demi-finale face à la Côte d'Ivoire et certains joueurs étaient présents. Alors que côté nigérien, la plupart disputait leur premier Coupe d'Afrique des nations. Cela étant, le staff malien a reconnu qu'ils sont tombés sur plus fort qu'eux. Prochain rendez-vous face au



Ghana ce samedi pour terminer 3e de l'épreuve.

### Le dernier survivant francophone

Désigné comme favori face au Burkina Faso, le Ghana a perdu ce mercredi soir. Pourtant les hommes de James Kewsi Appiah avaient les armes pour se qualifier en finale. Tout s'est joué sur des détails et des tourments qui ont été en leur défaveur. Lors du quart de finale, Asamoah Gyan, l'attaquant vedette s'était montré décisif face au Cap Vert. Contre les Etalons, sa mala-

dresse a provoqué la chute des Black Stars. Ils ont produit un jeu très moyen durant la compétition alors qu'il y avait de belles promesses après des succès retentissants face à la Tunisie et l'Egypte en préparation. L'apport des frères Ayew aurait pu apporter d'autre alternatives.

Quant au Burkina Faso, c'est la sensation du tournoi, après la Zambie en 2012, c'est donc les Etalons qui ont gagné leurs tickets pour la finale. Personne n'attendait les hommes de Paul Put à ce stade de la compétition. Un très bel exploit réa-

lisé par la bande de Jonathan Pitroipa qui a réussi à battre cette redoutable équipe du Ghana mercredi soir dans leur jardin de Nelspruit. Le bac à sable de la CAN 2013 qui a vu leurs différents exploits naître. Durant la rencontre, les Burkinabés par leur puissance physique ont su neutralisé la vivacité ghanéenne. Emmené par un Astride Bancé des grands soirs, la pile électrique Nakoulma sans oublier les métronomes Pitroipa et Kaboré qui ont offert à ce pays sa première finale dans une CAN.

TOGO/

## Les Eperviers sont enfin rentrés à Lomé mais sans leurs bagages !

C'est une délégation togolaise remontée contre les organisateurs de son séjour en terre sud-africaine qui a regagné Lomé ce 7 février 2013 un peu après 13h TU ; mais la sérénité ne devrait pas revenir, pour autant, automatiquement dans les rangs des Eperviers

Ils ont terminé leur compétition dimanche dernier, mais n'ont regagné le bercail que ce jeudi à 13H05 minutes !! Eux, ce sont les Eperviers et le reste de la délégation de supporters et d'officiels togolais qui ont pris part à la 29ème Can. Sur la plupart des visages, se lisait la fatigue et la colère ; d'autant plus que les 170 Togolais qui ont regagné leur terre natale aujourd'hui ont dû laisser derrière eux leurs bagages...

Dans cette ambiance, rares ont été les joueurs qui se sont prêtés aux questions des journalistes. Emmanuel Adebayor a à titre d'exemple forcé son passage dans le groupe d'hommes de médias qui tentait de lui arracher quelques mots sur la fin de séjour mouvementée des Togolais en Afrique du Sud. Avec des visages fermés, la plupart se sont empressés de monter dans leurs véhicules personnels qu'ils ont faits déplacer à l'Aéroport de Lomé par des membres de leurs familles ou simples proches.

Une façon ouverte pour les Eperviers de bouder le bus officiel mis à leur disposition par l'Etat. Ce véhicule devait leur permettre de prendre part à une mini-caravane débouchant sur l'esplanade du Palais des Congrès où il était prévu de leur rendre hommage ; pour leur historique accession aux quarts de finale de la Can 2013. Des véhicules-podiums qui attendaient ainsi le démarrage du bus des Eperviers pour les accompagner ont patienté en vain. Selon les informations, les bagages devraient arriver à Lomé hier jeudi dans la soirée.

ANGLETERRE/

## Defoe sur le flanc, Tottenham boîte...

Tout va pour le mieux pour Tottenham. Quatrième de Premier League, le club londonien peut clairement croire à une qualification en Ligue des Champions en fin de saison et est toujours en course en Europa League (1/16e de finale à venir contre l'Olympique Lyonnais). Seulement, l'équilibre semble fragile pour les Spurs, notamment en attaque. Bien souvent, ils sont dépendants des exploits de Gareth Bale et des arrêts de Hugo Lloris, car ils manquent de munitions offensives avec les seuls Jermaine Defoe et Emmanuel Adebayor.

Et ce n'est pas près de s'arranger. L'international anglais s'est blessé à la cheville et, d'après Sky Sports, il devrait être éloigné des terrains pour au moins trois bonnes semaines et ainsi rater la double confrontation contre l'OL et des rencontres face à Newcastle et West Ham. Et comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, le Togolais est bloqué en Afrique avec sa sélection, après l'élimination en quart de finale de la CAN. André Villas-Boas fait tout son possible pour le récupérer d'ici samedi.

"Nous essayons de trouver les meilleurs vols pour lui. Il sera convoqué à coup sûr", a-t-il confié en conférence de presse. Mais même s'il parvenait à récupérer Adé, pas sûr que celui-ci soit en très grande forme. AVB se retrouve donc confronté à un problème de taille. Un souci que les pensionnaires de White Hart Lane n'ont pas su ou pu anticiper lors du mercato d'hiver. Malgré leurs ambitions élevées et leurs belles performances, ils n'ont recruté personne.

FRANCE/

## 17% des Français pensent avoir vu un match truqué

Nouveau sondage exclusif. Suite aux récentes révélations de l'enquête d'envergure mondiale menée par Europol, mettant au jour des centaines de paris et de matchs truqués dans le monde du football et impliquant même la célèbre Ligue européenne des champions, la rédaction de Sport.fr et son partenaire Toluna ont interrogé les Français sur cette question. Les résultats sont surprenants.

Leader mondial indépendant des panels et solutions d'enquêtes en ligne, Toluna réalise chaque année plus de 20 millions d'interviews pour les professionnels des études et du Marketing. Créée en France en 2000, la société compte aujourd'hui 850 salariés répartis sur 17 bureaux dans le monde.

A la question "Personnellement, avez-vous déjà eu le sentiment de voir un match de football truqué en 2012?", 17% des Français répondent par l'affirmative. Selon Philippe Guilbert, Directeur Général de Toluna, "c'est à la fois peu (car les supporters déçus peuvent imaginer le pire quand leur équipe perd) et beaucoup par rapport à ce qui est pour l'instant connu dans l'affaire Europol".

Les personnes interviewées pensent que les matchs truqués dans cette affaire peuvent concerner autant les matches internationaux que ceux des championnats nationaux (52% et 51% respectivement, contre seulement 28% sur la 2e division et les autres matches). "L'enjeu sportif renforce les soupçons, même si les possibilités de triche dans les paris semblent plus importantes dans l'enquête en cours".

REPERES

"Pas de souci sur la sécurité intérieure du Togo"

Les parlementaires togolais se sont montrés "très inquiétés", en fin de semaine dernière, sur la sécurité des troupes togolaises déployées au Mali, pour une mission internationale de soutien.

Face au gouvernement, les questions des élus du peuple avaient tourné au tour de la logistique, du fonctionnement des troupes sur le terrain, le financement des opérations. Dans son intervention, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Col Yark Damehane a tenu à rassurer les députés ainsi que l'opinion, des dispositions prises pour que cette mission au Mali soit une réussite. Au niveau national, " beaucoup d'efforts sont faits avec nos voisins, avec nos partenaires pour être au parfum de toute tentative d'infiltration ", a rassuré le ministre. " Eu égard aux menaces qui planent, nous avons fait également des efforts de sensibilisation de nos forces de l'ordre et de sécurité, nos points stratégiques sont également sécurisés de Lomé à Dapaong sans oublier les Chancelleries qui sont dans notre pays ", a-t-il souligné. Le Togo a déployé un contingent comportant trois composantes dans le cadre de cette mission à savoir : la composante "Bataillon de combat", la composante "Hôpital militaire niveau 2" et la composante "militaires et gendarmes".

Nouvelles relations forces de sécurité-civils

Dans un projet de facilitation des relations entre les forces de l'ordre, de sécurité et les civils pour un climat social plus apaisé au Togo, l'Association des Jeunes pour le Développement durable (AJDD) a organisé samedi à la CNTT à Lomé, une conférence-débat regroupant tous ces acteurs impliqués autour des thèmes pouvant enclencher le processus de cohabitation entre eux-ci.

Nul n'ignore que pendant les périodes électorales surtout, notre pays connaît souvent des remous sociaux liés aux contestations. Cette rencontre vient à point nommé pour mettre chacun devant ses responsabilités. "Pour avoir le développement durable, il faut la paix et là où il n'y a pas cette paix, ce sont les jeunes qui en pâtissent. Jusqu'à présent, il n'y a pas encore un climat apaisé entre les forces de l'ordre et les civils, il y a toujours un climat de méfiance", a déclaré Gbémou Edem, 1er vice-président du Bureau Exécutif de l'AJDD. Selon lui, cette activité de sensibilisation se focalise dans la région maritime en raison du fait de la concentration de la population dans cette zone. En effet, il est prévu à Lomé, Aného, Tabligbo, Vogon, Afagnan, Tsévié et Kévé, des activités de sensibilisation, des conférences-débats, des tournois de football.

"Sauver notre justice"

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la loi portant modification du statut général des magistrats togolais le jeudi 31 janvier 2013.

En effet, au cours de cette 3e session extraordinaire, les députés de l'Assemblée nationale ont adopté le projet de loi portant modification de la loi organique N°9611 du 21 août 1996 fixant le statut des magistrats. Cette nouvelle loi relève la grille indiciaire des magistrats de 4500 à 5000, le point indiciaire de 200 à 250, et l'âge des magistrats à la retraite ramené à 65 ans. Pour le ministre de la justice, "Par ce vote, vous accompagnez le gouvernement dans une opération qui consiste à sauver notre justice".

La bonne "Pratique du journalisme"

Les journalistes, avocats à la Cour, députés à l'Assemblée nationale ont animé un débat autour du livre "Pratique du journalisme" le mercredi 30 janvier 2013 à l'Ambassade des Etats Unis au Togo.

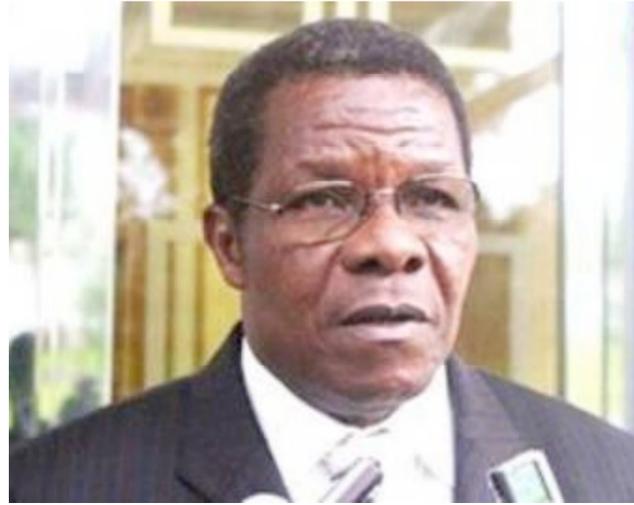
Dans ce livre, les auteurs Schulte et Dufresne ont abordé plusieurs sujets notamment: reportages sur la vie sociale, le journalisme d'investigation, d'articles spécialisés dans les questions politiques, d'économie ou d'environnement. Au cours de son allocution, la Chargé des Affaires publiques de l'Ambassade des Etats Unis, Brenda Soya a déclaré que " les médias jouent un rôle important dans l'instauration de la démocratie dans un pays ". Le Directeur de publication du journal "La Dépêche", M. Apollinaire Mewenemessa a rappelé au cours de son exposé que "une des tares de la presse togolaise, c'est de prendre partie. Les journalistes sont là pour éclairer le peuple et non pour l'apaisement".

Prise en charge gratuite du paludisme pour 1 an

Sous la direction du ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, une rencontre avec la presse a eu lieu ce vendredi 1er février à son département pour faire le bilan de la prise en charge gratuite des cas de paludisme dans les formations sanitaires du 18 septembre au 2 octobre 2012 et du 4 octobre au 31 décembre de la même année ; il a lancé une autre phase vue le nombre important d'enfants couverts par cette intervention et vue la nécessité de contribuer de façon importante à la réduction de la mortalité infantile-juvénile. Cette gratuité de prise en charge des cas de paludisme simple chez les enfants de moins de 10 ans a permis de diagnostiquer et traiter 231 883 malades et a montré un besoin important des populations en matière de soins. " Le gouvernement tient toujours à ce que la santé de la mère et de l'enfant soit garantie ", a déclaré le ministre. De janvier au 31 décembre 2013, le paludisme simple sera diagnostiqué, traité et soigné gratuitement chez tous les enfants de 0 à 10 ans.

Parution

Joseph Koffigoh fait ses libations



L'ancien Premier ministre de la Transition, Josph Kokou Koffigoh, résume sa reconversion : ce sera l'écriture ! Il vient de faire paraître aux Editions Continents Noirs, un second recueil de poèmes, Libations. Il s'agit d'un voyage de contemplation, au propre comme au figuré, du patrimoine culturel togolais à travers les âges et à travers des vers aussi doux que fascinants.

Libations vient après le dithyrambique Epopée des Eléphants (NEI-CEDA2011) dans lequel il fait l'éloge sans gêne de l'ancien Président de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo. Ce premier recueil signa l'entrée de l'ancien avocat redouté du barreau dans l'écriture. Alors qu'on s'attendait à ce qu'il publiât ces mémoires, l'ancien Premier

ministre témoin d'une période assez trouble du processus démocratique se contenta d'être poète... et proche des Ivoiriens pour des raisons encore inconnues. Car, même si son

premier recueil porte quelque peu sur la situation togolaise, dont un poème sur le moment mythique de l'attaque de la Primature, l'essentiel du livre est un catalogue de bonnes œuvres de Laurent

Gbagbo ; un livre élogieux d'admiration d'un ami à un Chef d'Etat qui ne laisse pas indifférent le lecteur.

Les qualités de poète de l'auteur s'affirment, en ce qu'il s'agit d'un premier pied à l'étrier. Son passage à un second recueil est donc une réelle confirmation. Ami à l'ex poète et éditeur, Ephrem Dorkenoo, Me Kokou Koffigoh passe pour la postérité dans la classe des poètes. La critique jugera avec pertinence de ces écrits.

Mais l'on attend toujours ses mémoires. Il y a certainement beaucoup de choses à prendre des écrits sur son passage trouble dans une période. Ça aidera à démêler le vrai du faux, à balayer la confusion, et même les mensonges et les calomnies.

Cinéma

Pourquoi le Fespaco ignore Nollywood ?

La 23ème édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) aura lieu du 23 février au 02 mars prochain. Le programme des films est certes alléchant, il a même été dévoilé- une absurdité- au cours d'une conférence de presse donnée le

14 janvier 2013 à la cinémathèque française de Paris.

Sur les 169 films qu'affiche la 23ème édition du FESPACO, 101 seront en compétition dans sept sections. Une vraie sélection panafricaine qui, aux yeux d'Ardiouma Soma, Délégué artistique et responsable de la



programmation, offrira " un voyage à l'intérieur de l'Afrique. Un voyage à travers toutes les contradictions de l'Afrique : l'Afrique qui rit, l'Afrique qui pleure, l'Afrique qui évolue, l'Afrique qui a des difficultés ". La catégorie Fiction long métrage compte 19 films de 14 pays africains.

Et comme on pouvait s'y attendre, les films de Nollywood

sont superbement ignorés par le FESPACO. Or, le Nigéria produit un film toutes les quatre heures, pour un total de plus de 2000 films par an, selon le calcul effectué en 2009 par l'institut de statistique de l'Unesco. L'agence onusienne évalue le poids financier de Nollywood à 2,75 milliards USD contre 3,6 milliards pour Bollywood (Inde) et 92 milliards pour Hollywood (Etats-Unis).

Arts plastiques

"L'Origine du monde" aurait un visage

L'origine du monde, vous connaissez ? Il s'agit d'un tableau réalisé par le peintre français Gustave Courbet en 1866, une huile sur toile de 46 cm par 55 cm. Le tableau, assez figuratif, représente le sexe et le ventre d'une femme allongée nue sur un lit, les cuisses écartées, et cadrée de sorte qu'on n'en voit rien au-dessus des seins ni en dessous des cuisses. On ne voit que la partie du visage de la femme.

Et on vient de connaître la femme dont le sexe est si beau sur cette toile. Le pot au rose a été rendu public grâce à un article paru dans le magazine Paris-Match.

Le joli visage est irlandais et appartiendrait à Joanna Hiffenan, la femme d'un peintre ami à Courbet ! Paris-Match publie une "exclusivité mondiale" dans son édition du 7 février : la femme peinte par Gustave Courbet dans le sulfureux tableau L'Origine du monde, exposé au musée d'Orsay depuis 1995, a été identifiée.

Une enquête et des analyses très poussées ont permis d'arriver à cette conclusion quasi irréfutable. Un amateur d'arts s'adresse à un expert de l'institut

Gustave-Courbet, auteur du Catalogue raisonné de l'œuvre du peintre. L'expert procède à une analyse fine du tableau du visage, avec le concours du Centre d'analyses et de recherche en art et archéologie: "Radiographies, rayons X, spectrométrie infrarouge, chromatographies", poursuit Paris-Match. "Les pigments, la couche brune des contours, le tissu de la toile de lin, composé de 14 x 15 fils au centimètre carré, l'écartement des poils du pinceau, la longueur des coups de brosse... tout correspond point par point" à L'Origine du monde.

Ces conclusions scientifiques confirment les intuitions de l'acquéreur : L'Origine du monde et le portrait de Joanna Hiffenan, qui sera inscrit au tome III du Catalogue raisonné que prépare Jean-Jacques Fernier pour l'automne, faisaient partie d'une même œuvre. La sulfureuse Origine du monde ne serait donc pas un tableau zoomant sur un sexe de femme, mais une œuvre incomplète faisant partie d'un portrait plus large. Reste encore à trouver les autres pièces manquantes de ce mystérieux puzzle.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme BOGLAG.

Selon l'UNFPA et l'UNICEF

## Quelques communautés dans le Nord du Togo pratiquent encore l'excision

\* L'UNFPA et l'UNICEF appellent à une intensification de la lutte contre cette pratique

**Etonam Sossou**

Le nombre de filles soumises à la dangereuse pratique de la mutilation génitale féminine/excision (MGF/E) diminue, selon de nouvelles données mondiales de l'ONU publiées ce 6 février, Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, souligne un communiqué cosigné par l'Unicef et l'UNFPA. Et, ces données montrent que la pratique de la MGF/E recule et que la jeune génération est moins exposée à la subir.

Dans les 29 pays de l'Afrique et du Moyen-Orient où la pratique de la MGF/E est concentrée, 36 % des filles âgées de 15 à 19 ans en moyenne l'ont subie, contre environ 53 % des femmes âgées de 45 à 49 ans, poursuit le communiqué. Le recul est particulièrement marqué dans certains pays : au Kenya, par exemple, les femmes âgées de 45 à 49 ans sont trois fois plus nombreuses à l'avoir subie que les filles âgées de 15 à 19 ans.

Au Togo, la pratique de l'excision marque un léger recul avec seulement 1% de jeunes togolaises âgées de 15 à 19 ans qui ont subi une forme de mutilation génitale/excision contre 7 % chez les femmes âgées de 45 à 49 ans. C'est ce que révèle l'enquête par grappe à indicateurs multiples réalisée en 2010 (MICS 4).

Cette pratique de MGF/E se trouve essentiellement circonscrite à quelques communautés dans les régions septentrionales du pays. L'opération est généralement pratiquée sur les filles entre 4 et 14 ans, mais peut être également

pratiquée sur de plus jeunes enfants, sur des femmes sur le point de se marier et parfois sur des femmes enceintes ou qui viennent de donner naissance à leur premier enfant. Elle est souvent pratiquée par des praticiens traditionnels, sans anesthésie, en utilisant des ciseaux, des lames de rasoir ou des éclats de verre.

Selon l'enquête MICS, l'excision des petites filles est une pratique qui tend à disparaître au Togo : ainsi seulement 0,4 pour cent des femmes ont déclaré qu'au moins une de leurs filles vivantes âgées de 0 à 14 ans avait subi une forme de mutilation génitale féminine.

"Ce progrès montre qu'il est possible d'éliminer la MGF/E, a déclaré le Directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake. La MGF/E est un mal absolu, nous pouvons et devons l'éliminer pour aider des millions de filles et de femmes à jouir d'une meilleure santé."

Les récentes évaluations de l'UNICEF montrent qu'au moins 120 millions de filles et de femmes ont subi la MGF/E dans les 29 pays d'Afrique et du Moyen-Orient en question. Etant données les tendances actuelles, non moins de 30 millions de filles âgées de moins de 15 ans peuvent y être encore exposées. Le Programme commun du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et de l'UNICEF sur la MGF/E progresse actuellement vers son but : protéger cette génération de filles et les suivantes du risque de la MGF/E.

Les nouvelles estimations font suite à l'adoption unanime d'une résolution par l'Assemblée



générale de l'ONU, en décembre 2012, appelant les Etats Membres à intensifier les efforts vers l'élimination complète de la MGF/E.

Depuis 2008, année où le Programme commun UNFPA-UNICEF sur la MGF/E a été établi, près de 10 000 communautés réparties entre 15 pays, représentant environ 8 millions de personnes, ont renoncé à la pratique. L'an dernier, 1 775 communautés au total dans toute l'Afrique ont pris l'engagement public d'éliminer la MGF/E.

Au Togo, cette pratique a été interdite par la loi N° 98-016 du 17 novembre 1998 qui stipule en son article premier que toutes les formes de mutilations féminines (MGF) pratiquées par toute personne, quelle que soit sa qualité, sont interdites.

Même dans les pays à forte prévalence, les attitudes à l'égard de la pratique sont en train de changer. En Egypte, par exemple, où environ 90 % des filles et des femmes l'ont subie, le pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont été mariées et qui pensent qu'il faudrait en finir avec la MGF/E a plus que doublé, passant de 13 % à 28 % entre 1995 et 2008.

"Les femmes et les filles ayant accédé à l'autonomie sont celles qui briseront le cycle de la discrimination et de la violence et assureront la promotion et la protection des droits fondamentaux, notamment la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation", a déclaré le Dr Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif de

l'UNFPA. "Collaborant avec les gouvernements et la société civile, l'UNFPA et l'UNICEF ont appliqué avec succès une approche fondée sur les droits fondamentaux et sensible aux valeurs culturelles pour éliminer la MGF/E."

Le Directeur exécutif de l'UNFPA et le Directeur général de l'UNICEF ont noté que, si la volonté politique exprimée dans la résolution de l'Assemblée générale se traduisait en investissements concrets, la MGF/E - une grave violation des droits des filles et des femmes - pourrait devenir un vestige du passé. Ils ont fait écho à l'appel lancé dans la résolution à une approche coordonnée qui promeuve un changement social positif aux niveaux communautaire, national, régional et mondial.

Une compilation et une analyse approfondies de données nationales représentatives sur la MGF/E seront publiées par l'UNICEF à la mi-2013. Cette publication offrira une évaluation mondiale des niveaux et tendances, ainsi que des statistiques aux niveaux nationaux et régionaux.

Sources : UNICEF, UNFPA

Société

## L'autosuffisance alimentaire n'exclut pas la malnutrition

Se remplir le ventre ne signifie pas toujours bien manger. Rita est revendeuse de vivres frais au grand marché de Lomé. Chaque jour, elle se lève à cinq heures trente du matin. Après avoir réchauffé les restes de repas de la veille, cette femme de 48 ans, divorcée et mère de cinq enfants en âge scolaire, laisse à l'aînée le soin de la distribution et s'enfonce dans les brumes matinales. Trois quarts d'heure plus tard, elle doit bagarrer ferme pour arracher à l'arrière d'une camionnette quelques bottes de légumes verts et quelques cageots de tomates qui, dès les premières lueurs du jour, meubleront son comptoir de fortune. Malgré les temps durs et le client rare, Pauline choisit de vendre plutôt que de consommer. «Si j'ai 2 000 F cfa pour mon déjeuner, avoue-t-elle, je préfère

acheter les ingrédients, quitter à préparer et manger à la maison le même repas pendant deux jours». Dans sa logique, les pommes de terre, les carottes ou les tomates sont des denrées de luxe réservées à une clientèle plutôt aisée. En fin de journée, notre revendeuse ramène quelques victuailles bon marché à la maison. Pour les enfants, précise-t-elle. Avant d'ajouter avec une lucidité étonnante : «Si c'est peu nourrissant, cela remplit au moins les ventres et garantit ma tranquillité».

Son cas n'est pas unique et illustre à merveille une facette du paradoxe togolais : vivre le ventre creux ou à moitié vide dans un pays qui produit une variété de denrées alimentaires. Maïs, mil, sorgho, arachide, pommes de terres, bananes, produits

maraîchers... tout pousse dans le grenier. En ville tout comme à l'intérieur du pays, les marchés regorgent en toutes saisons de vivres frais et autres denrées consommables. Mais cette abondance apparente cache des pénuries réelles au niveau du consommateur final, particulièrement en ville et des disparités énormes entre régions excédentaires et déficitaires.

Le problème de la malnutrition ne se limite pas au manque de nourriture. Face à un enfant souffrant de graves carences, la meilleure solution ne consiste pas à lui donner à manger mais plutôt à rechercher les causes cachées. Elles peuvent être liées au déséquilibre alimentaire, au faible pouvoir d'achat des parents, aux conditions d'hygiène.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1150 DE LOTO BENZ DU 30 JANVIER 2013

Nous sommes le mercredi 06 Février 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part, porte le N°1151.

Lors du dernier tirage de Loto BENZ, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME, KPALIME et BADOU.

Ainsi, l'opérateur 4061 basé à KPALIME a recensé un gagnant d'un lot de 500.000F CFA.

A BADOU, ce sont un lot de 500.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs ayant tenté sa chance sur les points de vente 2108, 2155 et 2109.

A LOME, les opérateurs 3047 et 7222 ont recensé respectivement un lot de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !

### LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1151 de LOTO BENZ du mercredi 06 Février 2013

Numéro de base

87

70

25

01

15